

## LCRIM2506

2010-2011

## Recherches en psychopathologie criminelle : méthodes, pratiques, enjeux

6.0 crédits	30.0 h

Enseignants:	Adam Christophe ; Masson Antoine ; Roisin Jacques ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Préciser ce que l'on entend par psychologie pathologique, quelles sont les exigences théorico-cliniques de la discipline et les conséquences de sa démarche dans le débat avec les disciplines juridiques, notamment en matière de responsabilité et de culpabilité.  Etudier différents registres psychopathologiques en examinant : la diversité des formes et figures qui relèvent de chacun de ces registres ; ce qui, de l'existence humaine, s'y pathologise ; quels en sont les enjeux et les processus dynamiques ; en quoi ils sont susceptibles de donner lieu à des manifestations délinquantes et/ou déviantes.  Les domaines à ainsi explorer sont ceux des troubles contactuels, des inversions et perversions sexuelles, des conflictualités névrotiques et des altérations psychotiques.
Acquis d'apprentissage	Au terme du cours, l'étudiant sera capable de : - comprendre comment et pourquoi les différentes formes de la psychopathologie sont susceptibles de participer à l'engendrement de diverses modalités de délinquance et/ou de déviance saisir les points de vue respectifs dans le débat entre juriste et spécialiste en pathologie psychique au sujet de l'éventuelle part de pathologie dans la délinquance ; - concevoir les démarches de recherche pertinentes en ce domaine ; - envisager également comment les insertions sociales et les implications dans la délinquance peuvent conduire à des troubles psychopathologiques.  La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».
Contenu :	Préciser ce que l'on entend par psychologie pathologique, quelles sont les exigences théorico-cliniques de la discipline et les conséquences de sa démarche dans le débat avec les disciplines juridiques, notamment en matière de responsabilité et de culpabilité.  Etudier différents registres psychopathologiques en examinant : la diversité des formes et figures qui relèvent de chacun de ces registres ; ce qui, de l'existence humaine, s'y pathologise ; quels en sont les enjeux et les processus dynamiques ; en quoi ils sont susceptibles de donner lieu à des manifestations délinquantes et/ou déviantes.  Les domaines à ainsi explorer sont ceux des troubles contactuels, des inversions et perversions sexuelles, des conflictualités névrotiques et des altérations psychotiques.
Autres infos :	Evaluation : examen oral
Cycle et année d'étude: :	Master [120] en criminologie     Master complémentaire en médecine légale
Faculté ou entité en charge:	ECRI